

Département de l'Ardèche

Commune de Vovance

Enquête Publique

CONCLUSION

**des enquête publiques de Déclaration
d'utilité publique, enquête parcellaire,
instauration des périmètres de captage,
servitude d'utilité publique de passage.**

**Pour les captages de Font du Loup et de
Blachebelle**

**Demandeur: Communauté de Commune Annonay
Rhône Agglo**

Jean Paul Chevalier- Commissaire Enquêteur

Objet de l'enquête et rappel des points principaux

Les présentes enquêtes concernent les captages de Blachebelle et de Font du Loup, situés sur le territoire de la commune de Vocance.

La Communauté de Communes Annonay Rhône Agglo, compétente en matière d'eau potable sur cette commune, a initié la procédure.

Le dossier d'enquête a été préparé par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Éléments ayant motivé l'avis du commissaire enquêteur .

Les captages de Blachebelle et de Font du Loup constituent la principale source d'alimentation en eau potable du village de Vocance et de ses hameaux.

En service depuis plus de 75 ans, ces ouvrages nécessitent aujourd'hui une mise en conformité réglementaire, incluant la définition de périmètres de protection immédiats et rapprochés.

Les servitudes à mettre en place ont fait l'objet d'une enquête parcellaire précise et complète.

Les travaux envisagés — réhabilitation des ouvrages, clôture du périmètre immédiat et mise en place des servitudes sur les parcelles concernées — visent à assurer une meilleure protection de la qualité de l'eau.

Avis du commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur émet **un avis favorable** à :

- la déclaration d'utilité publique,
- l'enquête parcellaire,
- l'instauration des périmètres de captage,
- et la mise en place des servitudes d'utilité publique de passage concernant les captages de Font du Loup et de Blachebelle.

Recommandations

- Procéder à la mise à jour du cadastre afin d'y faire figurer la parcelle correspondant au périmètre immédiat du captage de Font du Loup.
- Effectuer un recensement exhaustif des droits d'eau existants et veiller à leur actualisation.

Fait à Vinzieux le 10/10/2025

Le commissaire enquêteur JP Chevalier

